



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

## Numéro 145 - Août 2009

### NOTRE OPINION

- Les plantations en tant que puits de carbone : l'escroquerie du marché du carbone dans toute sa splendeur

### LA COMMERCIALISATION DU CLIMATE

- Brésil : les 'nouveaux' projets de plantation d'eucalyptus de Plantar avancent vers leur validation par le MDP
- Équateur : déclaration des peuples autochtones contre la CO2lonisation des forêts par le système REDD
- Ouganda : dans les plantations de puits de carbone les arbres sont plus importants que les gens
- Détruire d'une main, prendre de l'autre : la biomasse, REDD et les forêts

### LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Argentine : des femmes wichi et guarani protestent contre le déboisement provoqué par la culture du soja
- Birmanie : le barrage de Tasang, une catastrophe écologique et sociale en perspective
- Kenya : les plantations de canne à sucre prévues risquent d'anéantir le delta du fleuve Tana

### LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Le FSC donne une façade écolo à la monoculture d'arbres : l'industrie brésilienne de la pâte et du papier en fournit elle-même les preuves
- Indonésie : les peuples autochtones s'opposent à la plantation d'acacias dans leur territoire traditionnel
- Indonésie : appel à la suspension des prêts de la Banque mondiale (SFI) au secteur du palmier à huile
- Malaisie : les peuples autochtones réclament un moratoire sur les plantations industrielles d'arbres
- Réunion du réseau contre la monoculture d'arbres en Amérique latine

### NOTRE OPINION

## **– Les plantations en tant que puits de carbone : l’escroquerie du marché du carbone dans toute sa splendeur**

Tandis que pour la plupart de l’humanité le changement climatique représente un désastre, pour quelques personnes il s’agit d’une occasion de faire de bonnes affaires. À leurs yeux, le changement climatique concerne les émissions de carbone et le carbone peut être commercialisé comme n’importe quelle marchandise sur le marché mondial. D’après eux, il s’agit d’un marché de milliards ou de billions de dollars dont ils espèrent tirer de gros profits. Peu importe qu’il ne serve absolument pas à arrêter le changement climatique : la seule chose qui compte pour eux est sa valeur en tant qu’investissement lucratif.

Le problème est que ces personnes ont du pouvoir et beaucoup d’influence à l’échelon national et international, là où les lois et les accords sont façonnés à la mesure de leurs souhaits. Tel a été le cas de la Convention sur les changements climatiques et du Protocole de Kyoto qui y est associé : les deux ont cédé à leurs pressions en acceptant le marché du carbone comme une des « solutions » au changement climatique. C’est ainsi que le dénommé « Mécanisme de développement propre » a été approuvé en tant que moyen de « compenser » les émissions de CO<sub>2</sub>.

En outre, le soutien gouvernemental aux approches libre-échangistes a permis à ces mêmes acteurs de créer un marché volontaire du carbone, où l’on fait croire aux gens qu’en payant un peu d’argent ils peuvent ne plus se sentir coupables de leurs émissions de CO<sub>2</sub>, par exemple celles de leurs voyages aériens. C’est ainsi que le marché de la « neutralité en carbone » est né.

Aussi bien le marché « officiel » que le marché « non officiel » ont inclus les plantations d’arbres parmi les moyens possibles de « compenser » les émissions.

Le WRM a publié une abondante information sur les effets des plantations d’arbres en général ; il a divulgué des études sur les raisons pour lesquelles les plantations ne devraient pas être considérées comme des puits de carbone ; il a énuméré les raisons de s’opposer au marché du carbone et il a expliqué pourquoi la « neutralité en carbone » était une escroquerie. Le tout est facile à trouver sur notre site web.

À présent, nous souhaitons nous centrer sur un problème qui, à lui seul, devrait suffire à exclure les plantations d’arbres en tant que puits de carbone : le risque d’incendie.

Imaginons la situation suivante. Une entreprise polluante du Nord s’adresse à un vendeur de « neutralité en carbone » qui lui promet de « compenser » ses émissions en plantant des arbres. Supposons que les arbres soient vraiment plantés et qu’ils absorbent tout le carbone émis par l’entreprise polluante. Six années plus tard, toute la plantation brûle. En brûlant, elle libère tout le carbone qu’elle était censée « compenser ». Ainsi, la plantation n’a servi qu’à éviter à l’entreprise polluante d’investir dans ce qui était indispensable du point de vue climatique : la réduction de ses émissions.

Le scénario précédent correspond à une situation réelle car les plantations les plus courantes – celles de pins et d’eucalyptus – ont tendance à prendre feu naturellement. Ces deux types d’arbres sont très inflammables dans les bosquets naturels – en fait, le

feu les aide à éliminer la concurrence d'autres espèces – et encore plus inflammables dans les grandes plantations à croissance rapide qui créent sous leur dais un milieu très sec, idéal pour la propagation du feu.

En outre, la situation sociale qu'elles créent en fait la cible d'incendies volontaires dans de nombreux endroits où elles ont affecté la population. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un fait prouvé, certains incendies qui ont éclaté à des endroits aussi éloignés que le Chili et le Swaziland auraient été provoqués par des gens du pays qui avaient été déplacés ou affectés par les plantations. Il y a une dizaine d'années, au Venezuela, les employés de l'entreprise papetière Smurfit ont reçu l'ordre de fouiller les habitants des environs de ses plantations et de confisquer leurs allumettes et leurs briquets, craignant qu'ils ne provoquent un incendie. Et cette possibilité était tout à fait réelle : la plupart des gens ont dit ouvertement qu'ils souhaitaient mettre le feu aux plantations.

Que ce soit pour des raisons écologiques ou sociales, les plantations n'arrêtent pas de partir en flammes dans le monde entier. Les incendies de plantations (et de forêts) en Australie, en Espagne, au Portugal, au Chili, en Afrique du Sud et au Swaziland figurent parmi les plus commentés par les médias, mais il suffit de faire une recherche rapide sur la toile pour en trouver bien d'autres dans les pays qui ont de grandes plantations d'arbres en régime de monoculture.

La conclusion évidente est qu'il est très peu judicieux – pour ne pas dire très bête – d'utiliser les plantations pour stocker du carbone. Le fait de considérer les plantations d'arbres comme des puits de carbone n'a qu'un aspect positif : cela met en pleine lumière l'escroquerie du marché des émissions.

[index](#)

---

## LA COMMERCIALISATION DU CLIMATE

### **– Brésil : les 'nouveaux' projets de plantation d'eucalyptus de Plantar avancent vers leur validation par le MDP**

Mi-juillet, le Conseil de direction du Mécanisme de développement propre (MDP) a accepté la nouvelle méthodologie proposée par Plantar pour son projet de Minas Gerais, au Brésil (pour de plus amples informations sur Plantar voir les bulletins du WRM n° 84, <http://www.wrm.org.uy/bulletin/84/Plantar.html>, n° 70 et n° 72).

Plantar S.A. est une entreprise sidérurgique et de plantation dont le projet MDP dans l'État de Minas Gerais, au Brésil, a été l'un des premiers à être soutenus par le Fonds prototype pour le carbone de la Banque mondiale. Il était prévu qu'il achèterait en 2012 plus d'un million et demi de CER (en supposant que les crédits soient vendus à 15 USD, cela ferait environ 25 millions USD) en « réduction d'émissions ». (1)

Plantar et la Banque mondiale ont présenté le projet comme une opération modèle. Or, les activités de l'entreprise dans la zone ont dépossédé de nombreuses

personnes de leur terre, éliminé des postes de travail et des moyens d'existence, pollué et asséché les réserves d'eau locales, épuisé le sol et la diversité biologique du cerrado (le biome indigène), menacé la santé des habitants et exploité la main-d'œuvre dans des conditions épouvantables.

L'entreprise cultive dans une plantation industrielle modèle des arbres d'une seule espèce non indigène dans le seul but de les brûler, libérant ainsi du CO<sub>2</sub> et d'autres polluants. Les arbres sont brûlés dans des fours de petite taille pour faire le charbon qui est ensuite utilisé pour la fabrication de lingots de fonte, mais l'établissement de cette industrie s'est fait au prix d'une destruction considérable.

La proposition originelle, où le projet était présenté comme une compensation forestière, avait été rejetée par le Conseil de direction du MDP. Au début, Plantar avait affirmé qu'il y aurait une « réduction rapide de la base de plantations forestières dans l'État de Minas Gerais ». Elle a présenté ses plantations comme étant des forêts et déclaré que, une fois les arbres coupés et brûlés pour faire de la fonte, elle ne les replanterait pas à moins de recevoir des crédits de carbone. Quand on lui a rappelé que les normes du MDP ne permettaient pas d'accorder des crédits pour le « déboisement évité », l'entreprise a modifié la rédaction des documents descriptifs du projet pour mettre l'accent sur d'autres justifications. Dans sa deuxième tentative, elle alléguait qu'elle entendait éviter de remplacer le charbon d'eucalyptus utilisé dans ses opérations de fonderie par du charbon minéral, plus polluant.

Autrement dit, l'entreprise arguait que les crédits de carbone de son projet de 23 100 hectares étaient le seul moyen d'assurer son approvisionnement en charbon, en dépit du fait que Minas Gerais se vante d'avoir deux millions d'hectares de plantations d'eucalyptus. À elle seule, Plantar possède plus de 180 000 hectares, affectés surtout à l'eucalyptus pour la production de charbon et situés presque tous à Minas Gerais ; elle gère en outre plus de 590 000 hectares de plantations pour elle-même et pour d'autres entreprises brésiliennes.

Le refus réitéré du projet aurait dû provoquer son abandon, comme l'ont affirmé 143 organisations et particuliers dans une lettre adressée au Conseil de direction du MDP en juin 2004 : « l'argument suivant lequel sans crédits de carbone Plantar ... aurait adopté le charbon minéral comme source d'énergie est absurde ». Or, le projet a été emballé différemment et présenté une fois de plus au MDP, en séparant cette fois ses divers éléments : un projet pour réduire le méthane dans le processus de brûlage du bois, un projet de reboisement révisé et un autre, associé au projet de reboisement, suivant lequel on introduirait un nouveau système de réduction du minerai de fer pour la fabrication de la fonte.

En 2007, Plantar a réussi pour la première fois à avoir accès au MDP avec son projet de réduction du méthane, dont elle espère qu'il produira 112 689 CER en sept ans, de 2004 à 2011.

La méthodologie du deuxième projet, intitulé « Utilisation du charbon de biomasse renouvelable plantée dans le processus de réduction du minerai de fer par l'établissement d'un nouveau système de réduction », a été acceptée mi-juillet par le Panel méthodologique. Plantar allègue qu'il faudrait créer une nouvelle méthodologie MDP concernant ce qu'elle décrit comme une méthode innovante pour réduire les

émissions de CO2 des hauts fourneaux. Mais en fait, le projet est truffé d'incohérences. Par exemple, le document descriptif admet que le charbon censément « durable » sera obtenu de plusieurs sources, mais les plantations qui seront utilisées en complément de celles de Plantar n'ont fait l'objet d'aucune évaluation environnementale.

La nouvelle version du projet de reboisement associé à la production de fonte promet de faire, pour la production de charbon, des « plantations spécifiques », décrites par euphémisme comme de la « biomasse renouvelable ».(3) Selon l'entreprise, le projet originel a été rejeté non pas parce qu'il avait des défauts mais parce qu'au moment où il a été présenté les réglementations du MDP en matière d'usage des sols, de changement d'affectation des terres et de foresterie n'étaient pas complètes. Elle essaie de faire valoir la date de 2000 pour la demande de crédits de carbone, en dépit du fait que, les activités décrites dans le projet ayant commencé neuf années plus tôt, elles n'ont rien « d'additionnel ».

Plantar prévoit que le projet de reboisement réduirait les émissions de CO2 de plus de 3 millions de tonnes en une période de 30 ans ; cela rapporterait à l'entreprise environ 45 millions de dollars que paierait la Netherlands CDM Facility, un programme du gouvernement néerlandais géré par la Banque mondiale. Le projet concernant la réduction du minerai de fer vise à générer 2 133 551 CER (quelque 30 millions USD) en une période de sept ans.

Les projets de Plantar, comme tous les projets MDP, n'aboutissent pas à la réduction des émissions. Chaque projet mis en œuvre dans le Sud permet aux centrales thermoélectriques fonctionnant aux combustibles fossiles et aux industries lourdes du Nord de polluer toujours davantage. Les défenseurs des compensations de carbone qui tentent de faire la distinction entre les « bons » et les « mauvais » projets laissent passer l'essentiel et conspirent fortement contre les initiatives constructives qui ont lieu sur le terrain. Ces projets ne sont pas conçus pour traiter avec la complexité et les subtilités propres aux communautés et aux moyens d'existence, et ils requièrent, surtout dans le cas des plantations d'arbres, énormément de terres, d'eau et de machines et ils ne visent pas à avantager les populations locales ou l'écologie. En général, ils sont mis en œuvre dans des régions où les gens ont peu de pouvoir, creusant ainsi le fossé entre le Nord et le Sud et renforçant toujours davantage un modèle de développement inviable.

Tamra Gilbertson, Carbon Trade Watch, adresse électronique: [tamra@tni.org](mailto:tamra@tni.org).

(1) <http://wbcarbonfinance.org/Router.cfm?Page=PCF&FID=9707&ItemID=9707&ft=Projects&ProjID=9600>. Cela faisait partie d'un plan plus général destiné à produire des crédits de carbone équivalents à des réductions de 13 millions de tonnes d'émissions de carbone, dont beaucoup seraient vendus sur le marché « volontaire » du carbone.

(2) <https://cdm.unfccc.int/UserManagement/FileStorage/FJZUI99VFCYK55BIM0FQ9X51SOB6S3>.

(3) "PDD: Reforestation as Renewable Source of Wood Supplies for Industrial Use in Brazil", 4 mars 2008, [http://www.netinform.net/KE/files/pdf/PDD\\_AR\\_Plantar.pdf](http://www.netinform.net/KE/files/pdf/PDD_AR_Plantar.pdf).

---

## **– Équateur : déclaration des peuples autochtones contre la CO2lonisation des forêts par le système REDD**

L'inclusion des forêts dans le marché du carbone dans son format REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation) a été approuvée par le système des Nations unies. En 2008, le Secrétaire général de cette organisation a présenté le programme ONU-REDD, qui est mis en œuvre par trois organismes : la FAO, le PNUE et le PNUD, en étroite collaboration avec la Banque mondiale.

Ce programme, composé d'une série de plans et de crédits destinés à compenser les émissions de carbone, a été rejeté par de nombreuses organisations sociales, écologistes et de peuples autochtones, lesquelles ont dénoncé l'initiative REDD en tant que fausse solution au changement climatique.

Le Forum international des peuples autochtones sur le changement climatique a déclaré : « Le système REDD n'avantagera pas les peuples autochtones ; en fait, il provoquera de plus nombreuses violations des droits de ces peuples [...] il nous volera notre terre, il provoquera des déplacements forcés, il empêchera l'accès et mettra en péril les méthodes agricoles indigènes, il détruira la diversité biologique et la diversité culturelle et provoquera des conflits sociaux. Grâce à ce système, les États et les négociants en carbone auront davantage de pouvoir sur nos forêts ».

Même le document-cadre du programme ONU-REDD prévient que ce programme pourrait porter atteinte à certaines méthodes de conservation à but non lucratif, fondées sur des valeurs culturelles, et marginaliser les paysans sans terre et ceux qui ont des droits d'usage collectifs.

Or, les marchands de carbone avancent vite. L'Australie et l'Indonésie ont annoncé qu'elles travaillent à deux projets REDD d'échange de carbone d'une valeur de 200 millions de dollars, où les forêts de l'Asie et du Pacifique serviraient à compenser les émissions de l'industrie locale. Il est prévu de présenter ces projets aux pourparlers sur le changement climatique qui auront lieu en décembre 2009 à Copenhague, au Danemark.

Pourtant, les organisations vont aussi vite qu'eux pour démasquer l'initiative REDD, qu'elles qualifient de 'co2lonialiste', et les peuples organisés se prononcent sur la question.

Dans un communiqué publié à Puyo, Équateur, le 3 août dernier [1], la Confédération de Nationalités indigènes de l'Amazonie équatorienne (CONFENIAE) s'est prononcée contre toute négociation environnementale concernant les forêts et elle a annoncé que « toute politique ou activité extractive ou de négociation sur les forêts et la diversité biologique dans nos territoires ancestraux aura des implications inimaginables, dont l'extinction de l'identité des Nations ancestrales et la perte du contrôle et de la gestion de nos territoires qui seront gérés par l'État, par des pays étrangers, par des entreprises transnationales, par des négociateurs de REDD ou par des commerçants en carbone. Le tout apportera une misère, une famine et une pauvreté extrême jamais vues auparavant, comme il arrive aujourd'hui à nos frères indigènes de l'Amazonie septentrionale de l'Équateur en raison d'intérêts géopolitiques, économiques et

commerciaux ».

Au vu de ce qui précède, la Confédération a décidé qu'elle « ne participera sans le consentement de ses bases à aucune négociation ni dialogue sur des questions telles que les activités extractives pétrolières ou minières, l'hydroélectricité, le 'Plan Socio Bosque', les affaires REDD, les services environnementaux, etc., car certains organismes, dont l'institution Energía, Ambiente y Población et la Banque mondiale, et les négociants en carbone, en association avec les gouvernements latino-américains, prétendent négocier sur la vie des nationalités et des peuples autochtones et porter atteinte à nos droits territoriaux ».

Leur refus des projets REDD est dû au fait qu'ils « prétendent nous empêcher de gérer librement nos ressources et, en outre, qu'ils ne sont pas une solution définitive au problème du changement climatique, au contraire, ils ne font que l'aggraver ».

En revanche, une réponse authentique, énoncée dans le 'Guide à l'usage des peuples autochtones. Les fausses solutions au changement climatique' [2] consisterait à honorer la Terre et le Ciel, ce qui impliquerait de :

- réduire radicalement les émissions à leur origine ;
- adopter des modes de production, de consommation et de développement respectueux de l'environnement ;
- promouvoir un changement de modèle :
  - o donner la priorité à la planète et aux peuples, et non aux profits
  - o un leadership éthique à la place de la corruption et du vol
  - o honorer la Terre et le Ciel et respecter la loi de la Nature
  - o laisser les combustibles fossiles dans le sous-sol
  - o arrêter immédiatement l'exploration et l'exploitation des combustibles fossiles
  - o mettre fin aux subsides de 200 milliards USD par an au charbon et au pétrole ;
- encourager les énergies renouvelables ;
- promouvoir les solutions énergétiques locales ;
- réduire, réutiliser, recycler ;
- éliminer graduellement les industries extractives ;
- réorienter les dépenses militaires ; ne plus faire la guerre, promouvoir la paix ;
- payer la dette écologique et annuler la dette extérieure pour canaliser des ressources vers la solution du changement climatique ;
- promouvoir la souveraineté des peuples sur l'énergie, les forêts, la terre et l'eau ;
- pratiquer la conservation et la gestion des ressources naturelles en se fondant sur les droits de l'homme ;
- appliquer la déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones ;
- démarquer et protéger les territoires des peuples autochtones ;
- arrêter le déboisement et s'attaquer à ses causes profondes ;
- promouvoir la souveraineté et la sécurité alimentaires ;
- promouvoir l'agriculture durable à petite échelle et l'agriculture biologique ;
- promouvoir les transports publics ;
- lutter pour la justice climatique.

[1] "Ecuador: CONFENIAE rechaza negociaciones ambientales y políticas extractivas", Servindi, <http://www.servindi.org/actualidad/14994>.

[2] "Una Guía para los Pueblos Indígenas. Falsas soluciones al cambio climático", [http://www.earthpeoples.org/CAMBIO\\_CLIMATICO/Guia\\_Pueblos\\_Indigenas-ESPANOL.pdf](http://www.earthpeoples.org/CAMBIO_CLIMATICO/Guia_Pueblos_Indigenas-ESPANOL.pdf).

[index](#)

---

## **– Ouganda : dans les plantations de puits de carbone les arbres sont plus importants que les gens**

L'entreprise britannique New Forests est en train de faire des plantations d'arbres en Ouganda, au Mozambique et en Tanzanie. Elle affirme : « Tout en étant basés sur le système économique de la foresterie commerciale, nos projets sont soutenus par les crédits de carbone [...] en application du Mécanisme de développement propre. Cela veut dire qu'aux bénéfices découlant de la vente du bois s'ajouteront ceux de la vente de 'crédits de carbone' aux industries polluantes du Nord. Cela veut dire aussi que les entreprises qui achèteront ces crédits seront responsables des effets de ces plantations sur les populations locales et l'environnement.

Du moment que New Forests « s'est déjà positionnée comme la plus grande planteuse d'arbres et le protagoniste dominant en Ouganda » et qu'elle « entend commencer à fonctionner dans d'autres pays », il est important que les gens sachent ce qui se passe vraiment dans les 54 000 acres qu'elle possède dans ce pays.

L'entreprise décrit ses activités comme de la « foresterie durable et socialement responsable ». Les photos et le court texte qui figurent dans son site web ([http://www.newforestscompany.com/project\\_area/uganda](http://www.newforestscompany.com/project_area/uganda)) montrent bien ce que cela signifie. Le processus « responsable » commence par la destruction de la diversité biologique des lieux, qui se fait en deux étapes : 1) « défrichage manuel » ; 2) « pulvérisation chimique ». Lorsque la végétation a été tout à fait éliminée – et que l'environnement a été pollué par les herbicides chimiques – elle est remplacée par deux espèces d'arbres exotiques à croissance rapide (l'eucalyptus et le pin) plantées en régime de monoculture sur de vastes étendues. Ces déserts verts sont les « nouvelles forêts » d'où l'entreprise tire son nom.

Les photos mentionnées prouvent aussi à quel point l'entreprise est « socialement responsable ». Deux d'entre elles montrent quelques femmes qui travaillent dans des conditions très peu confortables dans une pépinière de fortune. Une autre montre une « équipe de défrichage » de 16 personnes qui ne portent pas de vêtements appropriés pour la tâche. Finalement, les 12 travailleurs de l'équipe de « pulvérisation chimique » sont montrés de trop loin pour savoir s'ils disposent de l'équipement et des vêtements protecteurs nécessaires. L'entreprise ne donnant pas d'information sur le chiffre de 1 800 personnes qui sont « censées » travailler dans la plantation, on peut imaginer que la plupart d'entre elles seront chargées de planter les arbres et renvoyées une fois cette tâche accomplie.

Mais même au cas improbable où les 1 800 travailleurs seraient employés de façon permanente, l'entreprise oublie de mentionner que plus de 10 000 habitants du sous-

comté de Kitumbi, dans le district de Mubende, seront expulsés pour faire de la place aux plantations. Cela donne un bilan de 8 200 personnes qui se retrouveront dans des conditions bien plus mauvaises qu'avant l'arrivée de l'entreprise, et le terme « bien plus mauvaises » est loin de dépeindre ce qu'elles devront subir.

Les citations suivantes, tirées d'un article publié le 20 juillet sur le site ougandais New Vision, sont plus que suffisantes pour montrer ce que sont les « avantages sociaux considérables » que l'entreprise a apportés à la population.

D'après cet article, les habitants des villages de Kyamukasa, Kyato, Kucucula, Kisiita, Mpologoma et Kanaamire ont dénoncé que des groupes armés battaient les gens, les kidnappaient et détruisaient leurs maisons et leurs cultures. Ces actions avaient pour but « de les obliger à quitter la terre qu'ils occupaient depuis des décennies », afin que New Forests puisse y planter ses arbres.

« Ma plantation de bananiers de trois acres a été détruite par les gens qui essaient de nous expulser. Ils m'ont même pris 10 sacs de maïs », a dit Jessica Nyinamatama, une veuve de 56 ans, qui a neuf orphelins à sa charge.

Le président de la commission territoriale locale, William Mpamira, a déclaré que « deux de nos voisins ont été enlevés par des personnes armées qui essaient de nous expulser », et il a ajouté que « Richard Twahirwa a été arrêté le 26 juin et Cyprian Munyagaju le 13 juillet. Depuis, nous n'avons rien su d'eux ».

Selon Mpamira, la population subit des attaques nocturnes, de sorte que la plupart des résidents ont décidé de dormir dans la brousse. « Nous doutons que l'intention de l'entreprise soit de planter des arbres et de protéger l'environnement » parce que « depuis 2005, ils abattent des arbres que nous avons préservés pour en tirer du bois commercial », a-t-il ajouté.

La situation dans laquelle ils se retrouvent a poussé les villageois à se rendre à Kampala pour demander au ministre du territoire, Omara Atubo, de mettre fin aux expulsions. En réponse, le ministre a promis d'empêcher l'investisseur d'expulser les résidents et il a dit :

« En tant que responsables du territoire, nous regrettons ce qui vous est arrivé. Il est important que vos droits soient respectés, indépendamment du fait que vous occupiez la terre légalement ou non. Il n'y a pas de raison que vos collègues disparaissent, que votre propriété soit volée ou que vos cultures soient détruites », a dit Atubo, applaudi par les villageois.

Le ministre a dit qu'il allait convoquer le préfet du district et les autorités de l'entreprise pour qu'ils répondent aux rapports. Il a promis également d'envoyer à Kitumbi une équipe d'enquêteurs pour qu'ils constatent les faits.

« Le cas est urgent car il s'agit d'une affaire de vie et de mort. Ces attaques à nos citoyens doivent cesser immédiatement. L'investissement n'est bon que si les habitants en tirent profit. Les êtres humains sont plus importants que les arbres », a-t-il affirmé.

Les autorités de la New Forests devraient répéter après lui : les êtres humains sont

plus importants que les arbres !

Rédigé à partir de l'article de Moses Mulondo envoyé par Timothy Byakola ([acs@starcom.co.ug](mailto:acs@starcom.co.ug)), "Uganda: Mubende Residents Petition Lands Minister Over Eviction, Harassment", 20 juillet 2009, <http://allafrica.com/stories/200907210016.html>, et d'informations tirées du site internet de l'entreprise :

[http://www.newforestscompany.com/index.php/project\\_area/7/](http://www.newforestscompany.com/index.php/project_area/7/)

<http://www.newforestscompany.com/>

<http://www.newforestscompany.com/about-us/>.

[index](#)

---

### **– Détruire d'une main, prendre de l'autre : la biomasse, REDD et les forêts**

Les forêts tiennent la vedette ces jours-ci. En évitant le déboisement nous pourrions nous attaquer au changement climatique (du moins si le carbone stocké dans les forêts n'est pas commercialisé, permettant que les émissions continuent ailleurs). Or, les forêts n'ont jamais été plus gravement menacées.

C'est une bonne idée que de diminuer le déboisement. Si on l'éliminait tout à fait ce serait mieux. Et ce serait encore mieux de payer les peuples autochtones et les communautés locales qui protègent les forêts. Telle serait l'idée de base du grand nouveau plan pour sauver les forêts : REDD (réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts). Mais pourquoi ce plan n'essaie-t-il pas de s'attaquer aux causes premières du déboisement ?

Comme le WRM l'a signalé à maintes reprises, l'une des menaces les plus insidieuses pour les forêts provient des plantations industrielles d'arbres.

L'engouement actuel pour tout ce qui a trait au carbone, jointe au fait que l'ONU ne différencie pas les forêts des plantations, est le plus fort encouragement qui soit à éliminer les forêts et à les remplacer par des plantations.

Une bonne partie de cette menace provient d'une fausse solution au changement climatique : les plantations de biomasse. Selon le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, le bois est considéré comme du « carbone biogénique », lequel fait « partie de l'équilibre naturel du carbone [et] n'augmente pas la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère ». Or, cette comptabilité créative est en train de faire que les centrales électriques fonctionnant à la biomasse prolifèrent comme des champignons après la pluie. La Chine prévoit de construire, d'ici 2020, des centrales de ce genre capables de produire 30 000 MW. Le Sud des États-Unis a été appelé « l'Arabie saoudite de la biomasse ». Une bonne partie de cette expansion a pour but d'alimenter les entreprises d'électricité européennes, censées produire 20 % de l'énergie à partir de « sources renouvelables » d'ici 2020.

Les arbres absorbent du carbone en grandissant. Jusque là, tout va bien. Mais les défenseurs de la biomasse ignorent le fait que le brûlage du bois libère du dioxyde de carbone, tout comme la plupart de l'industrie papetière ignore le fait que la transformation du bois en pâte pour faire du papier produit, elle aussi, d'énormes volumes de dioxyde de carbone.

Bien entendu, si on replante les arbres ceux-ci vont absorber du dioxyde de carbone, mais même en utilisant les eucalyptus à la croissance la plus rapide il faudra attendre de cinq à sept années avant que le dioxyde de carbone libéré en brûlant le bois soit absorbé par les arbres. Si nous voulons éviter un changement climatique incontrôlable et dangereux, le pire que nous puissions faire est d'attendre de cinq à sept ans. En Europe et aux États-Unis les arbres grandissent plus lentement ; ils mettront donc plus longtemps encore à absorber du carbone.

Un rapport publié en mai 2009 par le magazine Science, rédigé par Marshall Wise et ses collègues de l'Université du Maryland, compare deux scénarios possibles. Dans l'un, toutes les émissions de carbone sont taxées (y compris celles que provoque le changement d'affectation des sols) ; dans l'autre, seules les émissions des combustibles fossiles et les émissions industrielles sont taxées. Le deuxième cas est le résultat logique de considérer la biomasse comme du « carbone biogénique » et, par conséquent, de ne pas tenir compte du dioxyde de carbone qu'elle émet quand on la brûle. Cela aurait pour conséquence que « pratiquement toutes les terres non requises pour la production de vivres et de produits forestiers serait affectée à la production de bioénergie ». Un graphique inclus dans l'article montre que, d'ici 2065, les forêts, les brousses, les prairies et les pâturages non exploités du monde seraient transformés en plantations de bioénergie.

Les auteurs commentent avec flegme : « Un déboisement de cette ampleur est difficile à imaginer, car il est difficile d'imaginer que la société puisse trouver ce résultat acceptable ».

Or, la province de Riau, dans l'île indonésienne de Sumatra, nous offre un exemple d'un « déboisement de cette ampleur ». Il y a vingt ans, 80 % de sa surface étaient boisés. À présent, il n'en reste que 30 %. Deux entreprises papetières ont provoqué ce déboisement : Asia Pulp & Paper (APP) et Asia Pacific Resources International (APRIL). Les conglomérats auxquels elles appartiennent (Sinar Mas et Raja Garuda Mas, respectivement) ont investi aussi dans de grandes plantations de palmier à huile qui ont augmenté la destruction des forêts. L'une des causes profondes de l'expansion des plantations de palmier à huile est la demande de bioénergie de l'Europe.

Le gouvernement indonésien aime bien le système REDD, notamment parce qu'il espère en tirer des millions de dollars. De leur côté, les pays du Nord veulent bien financer le système REDD en Indonésie, en particulier parce qu'il leur permettra de continuer à extraire du pétrole. L'entreprise norvégienne StatoilHydro, par exemple, a des projets pétroliers en Indonésie. Pendant ce temps, l'ambassadeur de Norvège en Indonésie, Eivind Homme, peut dire que « la Norvège est en train de financer le programme REDD de l'ONU, un projet pilote sur le changement climatique, en Indonésie ».

L'Indonésie a été le premier pays du monde à légiférer en matière d'investissements REDD. Pourtant, au début de cette année le même gouvernement indonésien a décidé d'autoriser l'expansion des plantations de palmier à huile dans les tourbières. Pour planter des palmiers à huile ou des arbres à pâte dans les tourbières il faut d'abord défricher et drainer le sol, ce qui libère des millions de tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. Les autorités permettent aussi aux entreprises papetières d'abattre les

forêts indigènes et ferment les yeux quand elles utilisent du bois illégal.

Le système REDD fera-t-il quelque chose pour éviter cette destruction ? À l'en croire les progrès accomplis, non. En Guyana, le président Bharrat Jagdeo assure à l'industrie que sa 'stratégie de développement à faible intensité de carbone' n'affectera pas les entreprises forestières, les entreprises minières ou les projets de construction de routes à travers la forêt. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le gouvernement ne fait pratiquement rien pour lutter contre la destruction que provoquent l'abattage industriel ou les plantations de palmier à huile, mais il permet à plusieurs entreprises de passer avec les villageois des contrats suspects de commercialisation du carbone forestier pour les projets REDD futurs.

À moins que le système REDD ne s'attaque à la destruction causée par l'exploitation forestière et les plantations (pour la production de bioénergie, de palmiers à huile ou de bois à pâte), il ne réussira pas à stopper le déboisement. Et tant que la définition de forêt de l'ONU ne fera pas de différence entre les forêts et les plantations, cela ne risque pas d'arriver.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

### **– Argentine : des femmes wichi et guarani protestent contre le déboisement provoqué par la culture du soja**

Selon une étude du chercheur Daniel Slutzky, du Centre d'études urbaines et régionales du CONICET, cité dans un article du journaliste Claudio Scaletta, dans le cas de la province de Salta « jusqu'au milieu des années 90 les cultures traditionnelles étaient la canne à sucre, le tabac, les agrumes et les haricots. Ensuite, la culture des haricots a diminué quand le soja a pris de l'essor. Cet oléagineux occupe aujourd'hui plus de 50 pour cent des terres cultivées de la province et il ne cesse de s'étendre » [1].

Le soja a apporté le déboisement. On estime que, depuis 1988, près de 2,3 millions d'hectares ont été déboisés. D'après l'article cité, « si l'abattage sans discrimination a démarré avec la culture du haricot, le soja en est aujourd'hui la cause principale ».

En plus du déboisement, le soja a provoqué la concentration de terres, le chômage et l'expulsion. « La hausse des prix de cet oléagineux et les nouvelles technologies ont rendu très rentables des zones marginales. Le prix de la terre et celui de la location sont restés faibles par rapport à la rentabilité potentielle, assez faibles pour compenser le surcoût de l'abattage et du transport jusqu'aux ports. Les besoins de la culture du soja en dimensions et en infrastructure ont rendu cette nouvelle affaire accessible uniquement aux moyens et grands producteurs. En 2000, dix-neuf producteurs possédaient 95 000 hectares dont 25 000 appartenaient à un seul propriétaire. La concentration s'est accompagnée du renvoi de travailleurs. La modernisation technologique a permis de réduire radicalement les besoins en main-d'œuvre, qui sont

passés de 2,5 à 0,5 journées de travail par hectare, ce qui représente une augmentation sans précédent de la productivité du travail. En contrepartie, l'exode rural a été considérable et les petits villages ont pratiquement disparu. Le lien traditionnel des grandes entreprises agricoles et des petits producteurs, dont beaucoup étaient autochtones, s'est rompu. Les agriculteurs de subsistance ont commencé à trouver très difficile de compléter leurs revenus en travaillant comme salariés pendant la saison de la récolte de la canne à sucre et des haricots, ces activités ayant relativement diminué en importance. À la réalité des petits producteurs expulsés de leurs terres s'ajoute celle des peuples originaires, les Wichi par exemple. Certains ont émigré vers les banlieues de Tartagal, Embarcación et Salta. D'autres sont restés coincés dans des forêts qui rétrécissaient sans cesse ».

C'est dans ce contexte que, le 17 décembre 2008, dix-huit communautés indigènes wichi et guarani de Salta ont présenté à la Cour suprême de la Nation une demande de suspension des nombreuses autorisations de défrichage délivrées par le gouvernement de la province. Celui-ci avait accepté, par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement, des demandes de permis d'abattage et de défrichage concernant 807 509 hectares de forêt. Malgré les plaintes concernant la pollution, les maladies et les catastrophes naturelles provoquées par la destruction des forêts indigènes et bien que les communautés autochtones aient réclamé la restitution de leurs territoires traditionnels, le tribunal n'est pas arrivé à une décision définitive. Fin décembre 2008 il a ordonné la suspension temporaire des permis d'abattage de la forêt indigène délivrés au cours du dernier trimestre 2007, jusqu'à la réalisation d'une étude d'impact environnemental qui devait être prête au bout de 90 jours.

Le 26 mars 2009, le tribunal a prorogé la mesure de suspension en attendant le rapport provincial, mais le déboisement s'est poursuivi : les entreprises ont continué d'avancer sur les territoires réclamés par les communautés et sur la forêt indigène.

Devant l'imminence de la résolution finale du tribunal, vingt femmes wichi et guarani ont décidé de se faire entendre. Fin juillet, elles sont allées de Salta à la capitale, pour « porter les réclamations NOUS-MÊMES, SANS INTERMÉDIAIRES, aux endroits où l'on prend les décisions concernant notre vie. Voilà pourquoi nous allons à Buenos Aires ». Pour l'instant, la seule réponse aux revendications présentées auprès des municipalités provinciales a été le redoublement de la répression, de l'exclusion et de la discrimination.

Ces femmes, décidées à « prendre les armes de la prise de conscience », annoncent qu'elles ne veulent pas être représentées par des organisations intermédiaires, « qu'elles s'appellent ONG ou autrement ». « Nous voulons crier ce que nous réclamons : nos terres et territoires que le défrichage est en train de dévaster parce que l'interdiction d'abattage de la forêt indigène n'est pas respectée ». « Nous nous retrouvons dans la misère, une misère qui n'est pas de notre faute mais qui est la conséquence de la déshumanisation qui domine chez ceux qui sont de l'autre côté, ceux qui ont profité de leur argent et de leur pouvoir pour nous accabler, qui ont poussé d'autres frères pauvres à nous envahir et à nous dépouiller eux aussi de notre territoire ».

Elles parlent des maladies dont s'accompagne le déboisement, telles que la leishmaniose dont elles ne savent pas se défendre parce qu'elles ne la connaissent

pas. « Personne ne vient nous renseigner, personne ne vient nous instruire, et nous savons qu'aucun indigène ne participe à la formulation des programmes et des projets. » [2]

À Buenos Aires, le groupe de femmes a remis sa pétition à plusieurs organismes, dont la Cour suprême, la Présidence de la Nation, le Défenseur du peuple, la Chambre des députés, Amnesty International, l'Association américaine des juristes et l'Assemblée permanente des droits de l'homme.

Mais il n'y a pas de répit : le 14 août dernier, la Cour suprême de la Nation a décidé de « permettre la reprise des activités d'exploitation forestière dans les départements de San Martín, Orán et Santa Victoria », une manière détournée de dire que le déboisement peut continuer dans le Nord de Salta et que la demande des communautés originaires a été rejetée.

Selon les femmes, la réponse qu'on leur a donnée est que « peut-être ce que nous sommes en train de dénoncer est en fait de la 'coupe sélective' ou du 'reboisement'. Après avoir vu les photos et les preuves de tout ce que nous disons, on nous a conseillé de suivre l'exemple de nos frères du Sud, qui sont des protecteurs des parcs nationaux ! À condition, bien entendu, d'avoir des titres de propriété ! C'est scandaleux. Ils ne nous ont donné aucune réponse, même pas de solutions de rechange » [3].

Leurs paroles résument la situation : « Nous subissons en ce moment ce que nous avons toujours subi : la dépossession. Autrefois on nous attaquait au Winchester, au Remington ou au Mauser ; aujourd'hui, on lance contre nous ce système de culture du soja qui vient du Nord ».

[1] "Soja y bosques nativos", Claudio Scaletta, page 12, <http://www.pagina12.com.ar/diario/suplementos/cash/17-3842-2009-03-29.html>.

[2] "Para ser vistas y escuchadas. Mujeres de la comunidad wichi "Honat Le' Les", en lucha", Raquel Schrott et Ezequiel Miodownik pour l'agence d'information Biodiversidadla, <http://www.biodiversidadla.org/content/view/full/50831>.

[3] "Argentina\_MUJERES WICHI Y GUARANI: La lucha continúa", Red Latina Sin Fronteras, [http://red-latina-sin-fronteras.lacoctelera.net/post/2009/08/20/argentina\\_mujeres-wichi-y-guarani-lucha-continua](http://red-latina-sin-fronteras.lacoctelera.net/post/2009/08/20/argentina_mujeres-wichi-y-guarani-lucha-continua).

[index](#)

---

### **– Birmanie : le barrage de Tasang, une catastrophe écologique et sociale en perspective**

Keng Kham est une communauté de l'État de Shan située sur les rives du fleuve Pang qui descend de la montagne et se jette dans le Salween, dans le Sud de la Birmanie. Sa population était estimée à 14 800 personnes avant que l'armée birmane n'entreprenne en 1996 une campagne anti-insurrection qui a forcé les habitants à se déplacer ; la plupart d'entre eux se sont enfuis en Thaïlande. Aujourd'hui, il n'en reste qu'environ 3 000, répartis en 114 villages.

Pour ceux qui vivent encore à Keng Kham, la situation est constamment précaire. Les villageois doivent souvent se cacher des patrouilles de l'armée birmane pour éviter le harcèlement, l'extorsion, le travail forcé ou les interrogatoires. Néanmoins, ceux qui restent se débrouillent pour maintenir leur mode de vie traditionnel et leur culture dans cette zone qui, du point de vue écologique, est unique.

Or, un nouveau danger plane sur eux : le barrage de Tasang, le plus grand des cinq barrages que les gouvernements de la Chine, de la Thaïlande et de la Birmanie prévoient de construire sur le fleuve transnational Salween. Ce barrage va submerger 870 km<sup>2</sup> au centre de l'État de Shan. Des dizaines de milliers de personnes seront déplacées par les barrages situés en amont, et un demi-million en subiront l'impact dans le delta en aval. Trois de ces barrages vont inonder des régions d'une diversité biologique exceptionnelle, et un autre submergera le territoire des derniers Yin Ta Lai, un peuple dont il ne reste que 1 000 représentants.

La plupart de l'électricité produite sera vendue à la Thaïlande ; elle rapportera donc de l'argent aux militaires au pouvoir en Birmanie mais ne résoudra pas le problème de la population qui subit une pénurie chronique d'énergie. Les habitants de Keng Kham seront directement touchés par le réservoir quand le barrage de Tasang sera terminé, puisque leurs 114 villages seront submergés, ainsi que leurs fermes alimentées par le fleuve, leurs temples sacrés dans les grottes, leurs chutes d'eau et leurs forêts intactes.

Les études concernant le barrage ont commencé en 1998, au moment de la campagne de réinstallation. Les investisseurs du projet, l'entreprise thaïlandaise MDX et le groupe chinois Gezhouba, sont pressés de commencer les travaux et ils ont déjà posé la première pierre.

Or, l'instabilité de la zone qui entoure l'emplacement du barrage a retardé le projet. Le Sud et le Sud-Est du site sont contrôlés par l'Armée Unie de l'État Wa (UWSA), un groupe qui a accepté le cessez-le-feu. Depuis le début de 2009, le régime birman exerce des pressions sur ces groupes pour qu'ils deviennent des forces garde-frontières entièrement soumises à l'autorité de l'armée birmane. Bien d'entre eux, dont l'UWSA, s'y opposent, semant des doutes sur la stabilité de ces territoires. Cela va menacer directement la sécurité de la principale route d'approvisionnement qui va de la Thaïlande au site du barrage et qui coïnciderait avec le tracé des lignes de transmission d'électricité.

Pendant ce temps, l'abattage se poursuit sans relâche autour du site du barrage. On y coupe tous les arbres de bois dur, dont le teck, pour les vendre en Chine et en Thaïlande.

Les grumes sont transportées après la saison des pluies. De janvier à mai 2009, l'entreprise forestière Century Dragon de Tay Za, qui a des rapports étroits avec les généraux birmans, et la société Hong Pang, contrôlée par les Wa, ont exploité activement la forêt sur la rive orientale du Salween. Au départ, Thai Sawat ne prenait que les grands arbres de la zone mais les exploitants actuels coupent tout ce qu'ils trouvent.

La plupart des forêts de la région de Mong Pu Long ont disparu. Ces derniers temps,

l'entreprise Hong Pang a commencé à construire, à l'ouest du Salween, entre Mong Pan et Tasang, une route pour extraire le bois. Dans plusieurs zones, on fait flotter les rondins sur le Salween pour les vendre en Thaïlande, ou sur le Mékong pour les vendre en Chine.

Le Réseau d'Action des Femmes Shan a documenté des cas de violences sexuelles commises par les troupes birmanes contre des centaines de femmes qui habitaient à proximité du site du barrage de Tasang, et il a dénoncé que « la vie des femmes et la nature sont interdépendantes, parce que nous devons cueillir des légumes, du bois de feu et des médicaments traditionnels pour nourrir et soigner nos familles. L'environnement naturel doit être préservé pour la survie des générations futures et l'élément le plus important est l'eau de nos fleuves. Mais à présent, le gouvernement militaire birman va construire des barrages sur notre fleuve Salween, pour son propre avantage. Avant de les construire ils sont en train d'abattre les arbres et de faire une route pour transporter du matériel jusqu'au site prévu. En plus, le nombre des soldats affectés à la sécurité du barrage est en train d'augmenter. Cette situation rend les choses très difficiles et dangereuses pour les femmes qui dépendent de la forêt autour du barrage de Tasang ».

L'organisation Shan Sapawa Environment, qui exige qu'on arrête la construction du barrage, a publié le rapport « Les racines et la résistance » [1]. En se centrant sur la valeur écologique unique de la zone de la communauté Keng Kham et sur la lutte de ses habitants pour survivre au milieu de la guerre civile, ce rapport vise à montrer les coûts humains potentiels et tout ce qui sera englouti par l'eau du barrage de Tasang.

[1] Le rapport "Roots and Resilience" de la Shan Sapawa Environment Organization peut être téléchargé depuis <http://www.salweenwatch.org/>.

Article fondé sur le rapport "Roots and Resilience" et sur le communiqué de presse du 4 août 2009. Contact : Sai Sai, adresse électronique [shansapawa@gmail.com](mailto:shansapawa@gmail.com).

[index](#)

---

### **- Kenya : les plantations de canne à sucre prévues risquent d'anéantir le delta du fleuve Tana**

Le delta du fleuve Tana est l'une des zones humides les plus importantes de l'Afrique et figure parmi les systèmes de marais d'eau douce les plus grands et importants du Kenya. Il couvre une superficie de 130 000 ha où le mélange de savane, de mangrove, de forêt et de plages produit de bons herbages pendant toute la saison sèche. Les pasteurs orma et wardei ont utilisé le delta des siècles durant.

Le site web de la campagne pour le delta du fleuve Tana dit qu'il y a aussi « de grandes étendues de rizières et d'autres activités sur les rives du delta. On y cultive du riz, du maïs, des mangues, du manioc, des bananes, des melons, des haricots, des petits pois et bien d'autres légumes. La plupart des agriculteurs appartiennent au groupe ethnique des Pokomo. Parmi les pêcheurs figurent les Bajuni et des migrants venus d'autres régions du Kenya. Le delta du fleuve Tana est vital pour près de 30 000 paysans, pasteurs et pêcheurs, ainsi que pour quelques populations minoritaires de

cueilleurs et de chasseurs que l'on regroupe sous le nom de Wasanya ». [1]

Cet écosystème inestimable qui soutient une forte diversité biologique et les moyens d'existence de dizaines de milliers de personnes pourrait bien être bouleversé pour l'appât du gain à court terme. La course aux agrocarburants est à l'origine d'un projet de plantation de canne à sucre de grande envergure, dont l'objectif est de produire un grand volume d'éthanol pour l'exporter en Europe.

L'entreprise sucrière Mumias Sugar Company Ltd (MSC) et la Direction du développement du fleuve Athi (TARDA), qui prévoient de s'associer en une joint-venture privée, ont proposé d'affecter à la canne à sucre 20 000 hectares dans le delta, dont la plupart sont intacts. Le 11 juin 2008, la Direction kényane de la gestion de l'environnement (NEMA) a approuvé le projet.

Faisant preuve de manque de vision, les profits potentiels ont été surestimés et les bénéfices écologiques du delta du Tana ignorés, d'après un rapport fait à la demande de la Société royale pour la protection des oiseaux. Parmi les fonctions écologiques du delta, « qui défient toute évaluation », figurent la prévention des inondations, le stockage de gaz à effet de serre et la production d'aliments. Le rapport conclut que la mise en œuvre du projet aurait de graves conséquences environnementales.

Les villageois et les pêcheurs, ainsi que les pasteurs qui y mènent 60 000 têtes de bétail depuis des régions aussi lointaines que les frontières de la Somalie et de l'Éthiopie pendant la saison sèche, furieux parce que leurs inquiétudes concernant la perte de leurs moyens d'existence n'ont pas été prises en compte, ont perturbé les audiences publiques organisées au sujet du projet.

« Depuis des temps immémoriaux, des milliers d'éleveurs ont dépendu du delta pour faire paître et abreuver leur bétail. Quand la sécheresse est forte, ils viennent en foule d'aussi loin que Garissa et Ijara, dans la province Nord-orientale, cherchant de l'herbe et de l'eau », a dit M. Hussein Guracho, un vieillard orma. « Quand Tarda et Mumias mettront leur projet en œuvre, des millions d'animaux seront anéantis par la sécheresse car la région du fleuve Tana est semi-aride ; plus de 100 000 pasteurs perdront leur gagne-pain », a-t-il expliqué.

L'indignation a poussé les manifestants à dire que, pour construire l'usine, il faudra que Tarda leur passe d'abord sur le corps [3].

Des cas comme celui du delta du fleuve Tana montrent le côté destructeur des agrocarburants, les déplacements qu'ils provoquent et la misère qu'ils apportent quand ils occupent de grandes étendues de terres qui sont essentielles à la subsistance des gens.

[1] "About the Tana River Delta", <http://www.tanariverdelta.org/tana/about.html>.

[2] "Wildlife and livelihoods at risk in Kenyan wetlands biofuel project", Xan Rice, The Guardian, <http://www.guardian.co.uk/environment/2008/jun/24/biofuels.wildlife>.

[3] The East African Standard (Nairobi), <http://www.sucre-ethique.org/Kenya-Tana-Residents-Protest.html>.

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

### **– Le FSC donne une façade écolo à la monoculture d'arbres : l'industrie brésilienne de la pâte et du papier en fournit elle-même les preuves**

Depuis plus d'une décennie, le Mouvement mondial pour les forêts tropicales (WRM) dénonce que, en certifiant les plantations industrielles d'arbres, le FSC donne une façade écologique aux activités destructives des entreprises de plantation dans les pays du Sud (pour en savoir plus, visitez <http://www.wrm.org.uy/actors/FSC/index.html>). Le WRM a insisté aussi sur le fait encore plus important que, ce faisant, le FSC conspire contre la lutte des populations concernées qui s'opposent aux plantations d'arbres en régime de monoculture.

Une vidéo de la présidente générale de l'Industrie brésilienne de la pâte et du papier (BRACELPA) fournit des preuves dans ce sens : elle allègue que les « forêts plantées » brésiliennes ne peuvent pas être décrites comme « des déserts verts » (comme les appellent les communautés qui en subissent les effets), parce que « toutes nos forêts [plantations] sont certifiées par le FSC... ».

La vidéo est disponible sur [http://www.wrm.org.uy/actors/FSC/FSC\\_greenwashing.html](http://www.wrm.org.uy/actors/FSC/FSC_greenwashing.html).

### **– Indonésie : les peuples autochtones s'opposent à la plantation d'acacias dans leur territoire traditionnel**

Les habitants autochtones de la communauté de Teluk Meranti, située sur la péninsule de Kampar (Riau, Sumatra), s'opposent aux efforts d'une entreprise papetière de s'emparer de leurs terres coutumières.

L'entreprise de plantation d'arbres à pâte Riau Andalan Pulp and Paper (RAPP), propriété du géant papetier APRIL, a obtenu en principe l'autorisation de faire des plantations d'acacias sur 45 000 hectares de forêt de tourbière de la péninsule de Kampar, dans la province de Riau, à Sumatra. La RAPP souhaite entourer d'un anneau de 150 000 hectares de plantations d'acacias la péninsule de Kampar, où les forêts de tourbière appartiennent à une dizaine de communautés autochtones qui les gèrent de façon traditionnelle.

Les permis obtenus par la RAPP concernent des forêts de tourbière qui appartiennent à la communauté autochtone de Teluk Meranti. Si on y fait des plantations d'acacias, la communauté perdra une source de revenus indispensable car elle gère et utilise la zone pour obtenir du poisson, des crevettes, du petit gibier, des matériaux de construction et des produits forestiers non ligneux. La RAPP prévoit de commencer le

défrichage cette année même.

En juin, la communauté de Teluk Meranti a envoyé à RAPP/APRIL une lettre où elle déclare qu'elle refuse la présence de l'entreprise sur ses terres, « au vu des considérations suivantes :

1. La terre doit être préservée pour l'avenir de nos petits-enfants.
2. Dans les villages et les zones des environs, les activités de l'entreprise RAPP ont eu des incidences négatives sur les droits des communautés.
3. L'entreprise a provoqué la perte de terres agricoles et horticoles qui appartenaient à la communauté.
4. La communauté perdra ses moyens d'existence et les valeurs culturelles et sociales dont la forêt est la source, lorsque celle-ci sera transformée en une plantation industrielle d'arbres. »

La communauté a droit à cette terre car, comme la lettre le précise : « Nous, la communauté de Teluk Meranti, nous avons habité et utilisé cette région de façon traditionnelle et avec sagesse depuis bien avant l'indépendance de l'Indonésie ».

La communauté avait précisé que le but de la lettre, signée par 82 de ses membres, était « d'éviter des problèmes futurs ». Des copies en ont été envoyées aux principales autorités du pays, dont le ministère des Forêts et plusieurs commissions de la chambre des députés.

Scale Up, une organisation locale qui aide maintenant la communauté à dresser la carte de son territoire coutumier, a reçu la demande des leaders communautaires de contacter des organisations nationales et internationales et de leur demander leur soutien dans cette lutte pour éviter que leurs forêts de tourbière soient détruites par la RAPP.

Par la suite, le 17 août dernier 26 organisations asiatiques, européennes et américaines ont adressé une lettre conjointe à l'entreprise, l'exhortant à respecter la décision de la communauté de refuser sa présence dans son territoire. Dans la lettre, elles rappellent à l'entreprise que « la Déclaration des Nations sur les droits des peuples autochtones inclut le droit de ces peuples de rejeter les initiatives qui risquent d'affecter les territoires qu'ils occupent traditionnellement ». La communauté, les autorités, la presse et les clients de la RAPP ont reçu copie de cette lettre.

Nous espérons que les autorités indonésiennes prendront les mesures nécessaires pour que les droits des autochtones de Teluk Meranti soient respectés et qu'elles interviendront pour éviter que l'on fasse dans leurs terres les plantations d'acacias prévues.

Article fondé sur des informations envoyées par Patrick Anderson. Pour obtenir son adresse électronique veuillez contacter le WRM.

[index](#)

---

**– Indonésie : appel à la suspension des prêts de la Banque mondiale (SFI) au secteur du palmier à huile**

Un audit interne a révélé que la Société financière internationale (SFI) – organe de la Banque mondiale pour le secteur privé – a permis que les intérêts commerciaux l'emportent sur ses normes environnementales et sociales au moment de faire des prêts considérables au secteur du palmier à huile de l'Indonésie. L'expansion débridée des plantations de palmier à huile dans ce pays est devenue synonyme de l'élimination généralisée des forêts et des tourbières, d'émissions massives de CO<sub>2</sub> et du vol des terres des peuples autochtones. Or, le gouvernement prévoit d'élargir ces plantations, les faisant passer des 7 millions d'hectares actuels à plus de 20 millions au cours des dix prochaines années.

Connaissant tous ces risques, la SFI a quand même fait des prêts au groupe Wilmar qui commerce en huile de palme et, d'après le rapport, elle l'a fait au mépris de ses propres normes. La SFI n'a pas évalué la chaîne d'approvisionnement ni considéré les conséquences négatives des plantations subsidiaires de l'entreprise, qui envahissaient les terres et les forêts communautaires à Bornéo et à Sumatra. Telles sont les conclusions d'un rapport d'audit fortement critique qui vient d'être publié par le bureau de l'Ombudsman (CAO) de la SFI, lequel a analysé une plainte détaillée présentée en juillet 2007 par le Forest Peoples Programme et par une coalition de 19 organisations de la société civile et des peuples autochtones indonésiens, dont SawitWatch et Gemawan.

Ce qui a provoqué la présentation de la plainte est le fait que la SFI persistait à ignorer les ONG qui dénonçaient que son client commercial préféré, Wilmar International, violait non seulement les normes de la SFI mais aussi la législation indonésienne. Dans un dossier minutieux présenté en 2007, les ONG démontraient que Wilmar ne reconnaissait pas les droits coutumiers des communautés locales, s'emparait de leurs terres avec la connivence des agences étatiques locales et nationales, était complice de graves violations des droits de l'homme lorsque les communautés s'y opposaient, défrichait de grandes surfaces de forêt et de tourbières, appliquait des méthodes illégales telles que l'usage du feu, ne respectait pas les réglementations, ne faisait pas d'évaluations d'impact environnemental et ne tenait pas la promesse faite aux communautés de réserver des zones à l'établissement de petites fermes. À l'époque où la SFI a accordé à Wilmar la garantie d'investissement qui a déclenché la plainte, les entreprises du groupe étaient l'objet de procès intentés par le gouvernement qui les accusait de violations des lois environnementales.

Au cours des 8 années où elle a bénéficié du parrainage de la SFI, l'entreprise Wilmar Trading est devenue le premier négociant en huile de palme crue du monde et un empire commercial 'à intégration verticale' dont la valeur s'élèverait à 7 milliards USD, qui possède des usines en Europe orientales, des ports et des raffineries à Sumatra, des moyens de transport maritime, un Q.G. à Singapour et une 'banque' de grandes plantations en franche expansion au Sarawak et en Indonésie, dont le but est d'atteindre un million d'hectares.

L'affaire SFI-Wilmar est d'autant plus scandaleuse que, même après que la plainte a été présentée et qu'une équipe du CAO négociait les litiges fonciers qui opposaient l'entreprise et les communautés locales, le personnel de la SFI continuait à ignorer la situation et préparait un nouveau prêt pour le groupe Wilmar. Les ONG ont eu beau

prévenir le Président et tout le Conseil d'administration ; malgré le fait que le personnel de la SFI était en train de violer encore une fois les normes établies, le Conseil a approuvé un nouveau prêt pour l'entreprise.

Comme il est habituel lorsque le CAO publie un rapport d'audit, le personnel supérieur de la SFI a préparé une 'Réponse de la Direction' qui a été publiée en même temps. Après avoir examiné avec soin cette réponse, les ONG ont fait savoir à la SFI qu'elles la trouvaient 'insuffisante'. Dans une lettre très ferme qui a reçu l'appui d'ONG du monde entier, adressée au président de la Banque mondiale/ SFI, Richard Zoellick, elles affirment :

« Premièrement, il est évident pour nous, et l'audit le confirme, que la SFI a un problème systémique : le besoin d'accorder des prêts et de soutenir les intérêts des entreprises passe avant la prudence, la vérification diligente et le souci des incidences écologiques et sociales. Aucune mesure n'est proposée pour résoudre ce problème. Deuxièmement, la Réponse de la Direction n'inclut aucune analyse des problèmes généraux dont souffre le secteur de l'huile de palme dans le contexte indonésien ; en revanche, une annexe du rapport fait du battage au sujet de ses bénéfices potentiels. Or, comme le montre notre documentation et le confirme le rapport d'audit, le secteur huilier de l'Indonésie a des problèmes endémiques qui ne sont pas l'apanage d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises... En particulier, nous remarquons que la Réponse de la Direction :

- ne suggère aucune mesure pour sanctionner le personnel de la SFI qui a systématiquement violé les politiques de l'institution ;
- ne recommande aucune mesure pour éviter que le personnel de la SFI induise en erreur le Conseil d'administration quand des projets lui sont présentés pour son approbation ;
- ne propose aucune mesure pour résoudre un problème fondamental : que la législation foncière et les procédures d'achat de terres indonésiennes ne reconnaissent pas les droits coutumiers et encouragent les entreprises à s'emparer des terres des communautés sans obtenir au préalable leur consentement libre et en connaissance de cause ;
- ne propose aucune mesure pour résoudre les problèmes que nous évoquons dans notre plainte : les entreprises sont en train de planter dans les tourbières et de brûler les forêts, en dépit du fait que le changement climatique est accéléré par le déboisement et le changement d'affectation des sols ;
- ne présente aucun plan général d'action pour préciser ce que le personnel de la SFI fera pour assurer qu'il se conformera désormais aux normes. »

Par conséquent, les ONG ont demandé au Président et au Conseil de la SFI de suspendre les prêts au secteur de l'huile de palme indonésien jusqu'à ce que ces failles aient été corrigées.

Sources : communiqué de presse du Forest Peoples Programme, de SawitWatch et de Gemawan, 10 août 2009 ([http://www.forestpeoples.org/documents/ifi\\_igo/ifc\\_wilmar\\_cao\\_fpp\\_press\\_rel\\_aug09\\_eng.pdf](http://www.forestpeoples.org/documents/ifi_igo/ifc_wilmar_cao_fpp_press_rel_aug09_eng.pdf)) ; texte de la plainte et correspondance avec la SFI et le CAO ([http://www.forestpeoples.org/documents/ifi\\_igo/ifc\\_wilmar\\_fpp\\_let\\_jul07\\_eng.pdf](http://www.forestpeoples.org/documents/ifi_igo/ifc_wilmar_fpp_let_jul07_eng.pdf), [http://www.forestpeoples.org/documents/prv\\_sector/bases/oil\\_palm.shtml](http://www.forestpeoples.org/documents/prv_sector/bases/oil_palm.shtml)) ; audit du CAO (<http://www.forestpeoples.org>)

---

## **– Malaisie : les peuples autochtones réclament un moratoire sur les plantations industrielles d'arbres**

À l'occasion de la Journée mondiale des peuples autochtones, le 9 août 2009, la coalition d'organisations de peuples autochtones de la Malaisie a demandé aux gouvernements des États malais « d'arrêter la plantation à grande échelle et les activités extractives dans nos territoires coutumiers jusqu'à ce que des mesures efficaces pour sauvegarder nos droits et l'environnement aient été adoptées ».

Les organisations de peuples autochtones malais ont expliqué dans un communiqué de presse [1] comment les entreprises forestières ont exploité leur forêt, source de leurs moyens d'existence : « L'exploitation a détruit nos moyens de subsistance, les variétés végétales telles que les plantes médicinales, les animaux et les poissons sont menacés d'extinction ou ils ont déjà disparu ».

D'autres malheurs attendent les peuples autochtones : « Au Sarawak, le pire est à venir pour nos communautés. L'industrie forestière étant en baisse, le gouvernement étatique cherche par tous les moyens à diversifier et à élargir la base de ses revenus en affectant des terres au palmier à huile et aux grandes plantations d'arbres. La démarcation a maintes fois empiété sur les terres et les forêts de plusieurs communautés autochtones qui revendiquent leur droit coutumier sur ces territoires ».

Considérant ces territoires coutumiers comme des « terres inoccupées », le gouvernement encourage la commercialisation pour introduire « les communautés indigènes dans la société dominante afin d'atténuer leur pauvreté. Cet argument, qui avait été utilisé pour encourager l'exploitation forestière dans les années 1970, sert maintenant à justifier l'introduction des plantations industrielles d'arbres et de palmiers à huile ».

Or, le « développement » en question a été un échec : « le gros de la population autochtone et locale ne tire aucun avantage de ces activités qui détruisent les ressources de leur terre ». « Après plus de trente années d'exploitation et de déboisement, comment se fait-il que la plupart des nôtres qui habitent à l'intérieur soient maintenant plus pauvres qu'avant ? » Les organisations de peuples autochtones mettent en question « le modèle de développement dominant, l'idée que ces projets de grande envergure sont toujours avantageux pour les communautés autochtones ». En réalité, « ces projets sont très profitables à un petit nombre de personnes, les élites et les grandes entreprises, mais ils apportent aussi la dévastation écologique dans le pays et ailleurs ».

À présent, en plus des plantations de palmier à huile le gouvernement de l'État du Sarawak a délivré des permis pour faire des plantations d'arbres sur 1 397 644 hectares qui comprennent des terres coutumières et des bassins hydrographiques. « Si le bassin est endommagé ou détruit, les communautés n'auront plus d'eau potable. Les fleuves seront pollués par les produits chimiques et les sédiments qui

s'écouleront des plantations d'arbres », dit la déclaration.

Les entreprises de plantation ont déjà empiété illégalement sur les terres coutumières des peuples autochtones sans leur consentement préalable, libre et éclairé. Cela a provoqué des conflits concernant les droits à la terre et aux ressources, et la situation est de plus en plus tendue. Les communautés autochtones ont intenté une centaine d'actions en justice contre les entrepreneurs, les organismes et le gouvernement étatiques dans tous les tribunaux du Sarawak.

Les représentants des organisations de peuples autochtones qui font partie de la Coalition d'organisations de peuples autochtones malais « recommandent avec insistance la déclaration d'un moratoire sur tout projet de plantation et exhortent le gouvernement à proposer sans délai des solutions sérieuses à tous ces conflits fonciers et aux questions relatives aux droits fonciers au Sarawak ».

[1] "Malaysian Indigenous Peoples want moratorium on plantations, other extractive projects", communiqué de presse de la Malaysian Indigenous Peoples Organisations Coalition, <http://www.indigenusportal.com/Environment/-Malaysian-Indigenous-Peoples-want-moratorium-on-plantations-other-extractive-projects.html>; envoyé par Bruno Manser Fonds, adresse électronique [bmf@bmf.ch](mailto:bmf@bmf.ch).

[index](#)

---

## **– Réunion du réseau contre la monoculture d'arbres en Amérique latine**

Le 1er août dernier, des membres du Réseau latino-américain contre la monoculture d'arbres (RECOMA) se sont réunis à Villa Serrana, en Uruguay, pour analyser les causes de l'expansion alarmante de la monoculture d'arbres pour la production de charbon, de pâte, de bois et d'agrocarburants (agrodiesel et éthanol de bois), surtout destinés à être exportés.

Venus d'Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Mexique, Nicaragua, Paraguay, Pérou et Uruguay, les délégués ont échangé des informations et des expériences concernant les divers types de plantations : eucalyptus, pins, palmiers à huile, teck, melina.

Un élément qu'ils ont tous en commun est l'appropriation croissante de territoires que pratiquent les entreprises, aboutissant à la concentration des terres au détriment des droits et du bien-être des populations locales, comme le signale la déclaration finale de la réunion [le texte intégral de la déclaration figure sur [http://www.wrm.org.uy/plantaciones/RECOMA/declaracion\\_08\\_09.html](http://www.wrm.org.uy/plantaciones/RECOMA/declaracion_08_09.html), en espagnol, et sur <http://www.wrm.org.uy/plantations/RECOMA/Declaration.html> en anglais].

Au Chili, devenu « le modèle » de l'expansion des plantations forestières dans la région, il y a deux millions et demi d'hectares plantés de pins et d'eucalyptus pour la production de pâte, concentrés dans une poignée de régions. L'expansion se poursuit : au cours des cinq dernières années, la production de pâte a doublé avec l'établissement d'usines d'une capacité de production de plus d'un million de tonnes

par an, dont 98 % pour le marché international.

L'expansion est toujours due au soutien gouvernemental, mais celui-ci a pris une forme différente : les subsides et les exemptions que l'on accordait aux entreprises s'adressent maintenant aux petits agriculteurs et aux indigènes, cherchant à les recruter en leur avançant l'argent nécessaire pour établir la plantation.

Au Pérou, un décret dénommé 'Ley de la Selva' qui a été à l'origine du récent soulèvement indigène prétend introduire des investissements privés dans des milliers d'hectares de la forêt amazonienne. Sous le prétexte d'encourager le « reboisement » de zones « déboisées », cette offensive permettrait d'introduire des plantations industrielles d'arbres dans des régions où les paysans et les autochtones appliquaient la méthode traditionnelle de l'agriculture sur brûlis.

Dans la sierra péruvienne, les plantations sont encouragées dans le cadre des plans de fermeture de mines, tandis que les plantations de palmier à huile avancent dans la forêt, déplaçant les communautés de petits agriculteurs. De même, il y a 18 projets de plantation d'arbres dans la zone littorale.

En Colombie, les plantations de pins, d'eucalyptus et de palmiers à huile occupent 600 000 hectares. Dans le cas du palmier à huile, l'essor des agrocarburants a eu beaucoup d'incidence et l'intention serait d'établir 3 millions d'hectares de plantations de cette espèce.

En application du modèle chilien, l'expansion a bénéficié de l'appui étatique sous deux formes : d'un côté, l'exonération de l'impôt foncier, de l'impôt sur le revenu et de la TVA ; de l'autre, les incitations financières.

Les politiques actuelles sont en train d'accroître la marchandisation du patrimoine naturel (les forêts, l'eau, la faune, etc.), d'encourager la certification des plantations et de démanteler les systèmes de contrôle du ministère de l'Environnement.

En Équateur, les plantations d'arbres ont été établies dans des forêts et des páramos, dans des terres appartenant à des communautés que l'on a convaincues par la ruse de signer des contrats de 20 ans qui donnent à l'État le droit d'intervenir sous peine de sanctions.

Au Nicaragua, la culture du palmier africain a démarré sur la côte atlantique, en même temps que le déboisement féroce de la réserve de Bosawas. Il existe aussi un programme de reboisement et d'infrastructure routière à mettre en œuvre dans l'Ouest du pays, qui inclurait la plantation de tecks et de melinas.

Au Mexique il est prévu de planter un million d'hectares de palmiers africains. Cette initiative se déroule de façon hâtive et désorganisée ; l'argument utilisé est qu'on ne déboise pas, on occupe des terres dégradées. L'Union européenne a joué un rôle important dans l'expansion du palmier autour de la forêt Lacandona, sous prétexte d'éviter que les indigènes coupent les arbres.

Au Brésil, les secteurs papetier et sidérurgique sont à l'origine de l'expansion des plantations. En 2003, le plan forestier du gouvernement prévoyait une croissance de 6 millions d'hectares par an. Cette croissance a finalement eu lieu surtout dans les États

de Rio Grande do Sul, Paraná, Pará et Bahia ; en Espírito Santo et Minas également, mais à un rythme plus faible.

Au départ, l'expansion des plantations au Brésil a eu lieu surtout dans les terres traditionnelles des autochtones, des descendants d'africains et des paysans. Dernièrement, les plantations ont avancé sur des étendues prévues pour la réforme agraire ou sur les terres de petits agriculteurs par le biais de contrats de location.

En Uruguay, les avantages prévus par la loi pour la promotion des plantations ont permis d'atteindre un million d'hectares plantés, dont plus de 600 000 appartiennent à quatre entreprises seulement : Stora Enso (Suède-Finlande), Arauco (Chili), Weyerhaeuser (États-Unis) et Botnia (Finlande). Le consortium constitué par Stora Enso et Arauco possède 253 000 hectares, le plus grand latifundium de l'histoire de l'Uruguay.

La certification du FSC a beaucoup contribué à consolider et à légitimer ce modèle, et elle a affaibli l'opposition. La certification est présente dans toutes les plantations ; il s'agit d'une simple démarche bureaucratique.

La déclaration de RECOMA dit que « le processus d'expansion des plantations d'arbres est en train de s'affermir et de se développer toujours plus grâce aux fausses solutions au changement climatique, comme les agrocarburants ou ce qu'on appelle, à tort, les puits de carbone, qui offrent de nouvelles possibilités d'affaires aux sociétés transnationales ».

« Les communautés, les mouvements et les organisations sociales qui dénoncent le développement effréné de la monoculture d'arbres et qui y résistent sont victimes de poursuites, de harcèlement, de criminalisation et de privation de leurs moyens d'existence. »

RECOMA affirme que, « dans le cadre de notre lutte, nous assumons la défense de la souveraineté alimentaire, de la terre et des territoires, de la forêt, de la diversité biologique et de l'eau ».

[index](#)

---